



le 6 juillet 2010

Revalorisation de l'AAH : une promesse qui ne sera pas respectée...

La FNATH, association des accidentés de la vie, vient de prendre connaissance de l'interview de François Baroin dans Les Echos. Selon cet entretien, « l'allocation aux adultes handicapés sera augmentée de 25 %, mais en six ans au lieu de cinq », contrairement à la promesse maintes fois répétée du Président de la République.

Cette annonce dans la presse de manière incidente par le ministre du budget et non par le président de la République est pour l'ensemble des personnes concernées inacceptable. Il est catastrophique sur un plan social et humain que la nécessité de générer des économies budgétaires implique un abandon des promesses du Président de la République sur l'augmentation du montant de l'Allocation aux adultes handicapés.

La FNATH rappelle que cette population tente déjà de survivre avec une AAH dont le montant actuel est largement inférieur au seuil de pauvreté, soit 696,63 € par mois.

La FNATH rappelle que les personnes handicapées ont déjà été soumises à des mesures d'économies budgétaires qui les ont durement touchées, y compris dans l'accès à la santé et aux soins, avec les franchises médicales, les déremboursements de médicaments, la hausse du forfait journalier hospitalier.

Quant aux victimes du travail, après avoir fiscalisé leurs indemnités journalières, elles restent cantonnées à une indemnisation forfaitaire et insuffisante des conséquences de leur accident ou de leur maladie tant sur le plan économique que personnel.

Décider que c'est encore les populations plus fragiles et les plus exclues qui devront faire les frais de restrictions budgétaires supplémentaires constituerait une injustice sociale inacceptable.

C'est pourquoi, la FNATH demande au Président de la République de démentir ou de préciser ces informations.

Contact presse :

